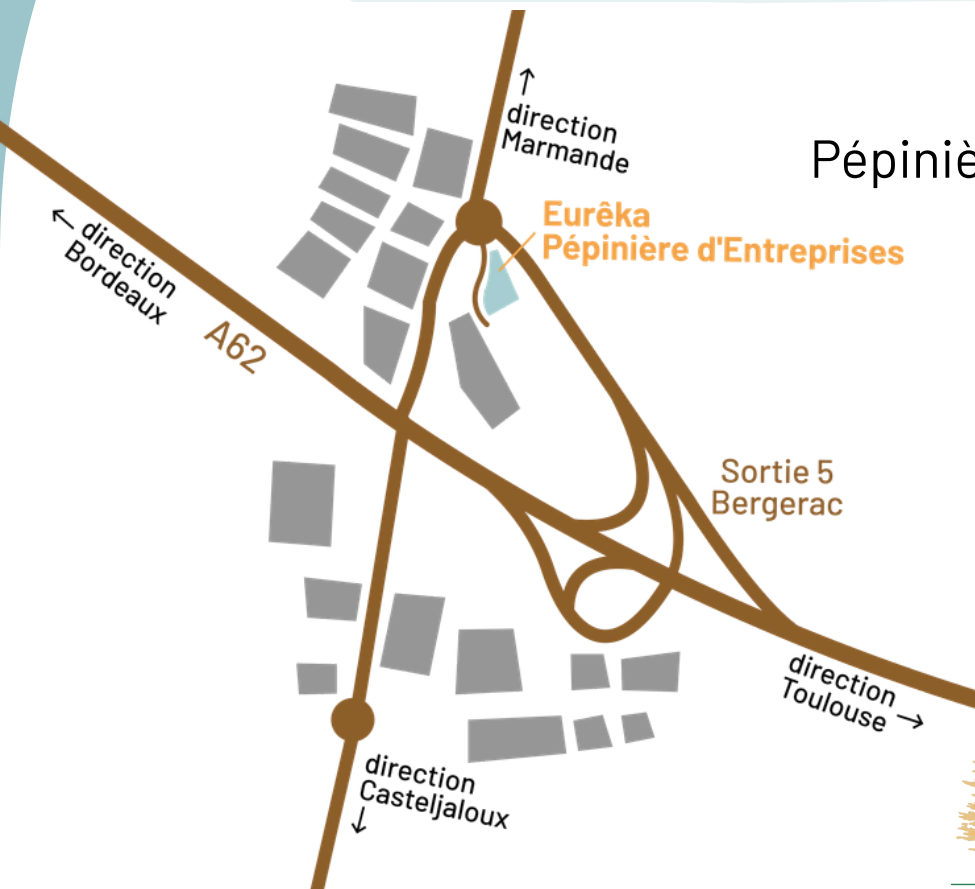


UN'PACTE

Accompagner les entreprises de Nouvelle-Aquitaine
pour la prise en compte des enjeux **biodiversité**

JEUDI 18 JUIN - 9H30 À 13H

(ACCUEIL À PARTIR DE 9H)



Salle de réunion
Pépinière d'entreprises Eurêka
(ZAC Marmande Sud)
Rue Gutenberg
47250 SAMAZAN



La DREAL Nouvelle-Aquitaine organise, avec l'association France Nature Environnement Nouvelle Aquitaine et en partenariat avec la collectivité Val de Garonne Agglomération, une **formation gratuite et sans engagement à destination des entreprises** situées au sein de l'agglomération et plus largement dans le département du Lot-et-Garonne



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cette formation, qui s'inscrit dans le cadre de la **Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB)** (<https://srb.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/>), s'adresse aux entreprises de tout secteur d'activité du territoire disposant d'un foncier non artificialisé significatif. Aucun autre prérequis n'est demandé pour en bénéficier.

Elle a pour objectifs d'inciter les entreprises à valoriser davantage leur foncier à l'égard de la biodiversité (en associant ou non à cette valorisation un label dédié) ainsi que de les sensibiliser à une approche globale de l'ensemble des inter-relations avec la biodiversité (dépendances, impacts, risques, opportunités).

**INSCRIPTION JUSQU'AU 11 JUIN
(NOMBRE DE PLACES LIMITÉ)**



Inscription

C'est quoi la biodiversité ?

La biodiversité désigne la variété de la vie sous toutes ses formes, à tous les niveaux d'organisation : la diversité des écosystèmes (forêts, zones humides, prairies), des espèces (plantes, insectes, oiseaux, mammifères) et des gènes au sein de ces espèces. Sur votre foncier, cela inclut la faune et la flore spontanées, les sols vivants, les micro-organismes et les interactions complexes qui assurent la résilience des milieux naturels.

En quoi je suis concerné ?

Vous êtes concerné car votre foncier, même en zone urbaine ou industrielle, constitue un habitat potentiel pour de nombreuses espèces et joue un rôle clé dans la régulation du climat, la gestion des eaux pluviales et la qualité de l'air. Prendre en compte la biodiversité permet de réduire les coûts d'entretien, d'améliorer l'image de l'entreprise, de se conformer aux nouvelles réglementations environnementales et de créer un cadre de travail plus sain et attractif pour les collaborateurs.

Programme

Accueil café à partir de 9h



| | |
|--------------------|--|
| 9h30-10h00 | Propos introductifs |
| 10h00-10h10 | Mesurer le niveau de maturité de votre entreprise sur la biodiversité et la connaissance de votre foncier |
| 10h10-10h20 | Rendre désirable et accessible l'intégration de la biodiversité dans son activité économique, exemple de l'entreprise Hargassner France Nord Ouest, visionnage d'un film |
| 10h20-11h10 | Présentation synthétique du label Espace Natur'ailes, d'autres labels et chartes valorisant vos actions sur votre foncier |
| 11h20-12h20 | Inter-relations entreprise/biodiversité et le risque de l'inaction |
| 12h20-12h35 | Présentation de différents dispositifs d'accompagnement : Entreprises engagées pour la Nature, Norme ISO 17298 |
| 12h35-13h00 | Mesurer sa progression, identifier ses acquis |

Contacts



François TEYSSIE

06 73 17 87 50

francois.teyssie@
ornitho79.org

Moea LARTIGAU

06 10 31 78 74

coordination@fne-
nouvelleaquitaine.fr



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Camille MEUNIER

06 62 75 45 45

entreprises-biodiversite.dreal-
na@developpement-durable.gouv.fr